

**Un sujet de composition au choix :**

**Sujet 1 :**

**Les politiques étatsuniennes à différentes échelles, depuis le XIXe siècle, reflètent-elles les grands enjeux environnementaux ?**

**Sujet 2 :**

**Comment les conflits montrent-ils l'affirmation des discours mémoriels dans la société et dans le champ politique, et les questions que cela pose pour l'écriture de l'histoire ?**

**Étude critique de documents :**

Le candidat doit souligner **les continuités et les ruptures entre le système westphalien et les tentatives de maintien de la paix de l'ONU sous les mandats de Kofi Annan (1997-2006).**

**Document 1 :**

La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie qui la concluent donnent naissance à une nouvelle pensée politique [...]. Le temps des guerres de religion laisse place à celui des monarchies absolues. Le différend confessionnel<sup>1</sup> est peu à peu remplacé par l'idée du règlement civil des crises avec la recherche d'un statu quo entre les États [...]. La guerre de Trente Ans marque aussi largement les esprits par sa violence débridée et l'avènement d'une crise morale et spirituelle. La souffrance des populations civiles va de pair avec des pertes démographiques importantes [...] : entre 1618 et 1648, l'Empire<sup>2</sup> perd [plus d'un] tiers de sa population totale (de 17 millions en 1618 à 10 millions en 1650) [...]. La guerre de Trente Ans transforme donc les relations internationales en imposant deux éléments clés : l'équilibre des puissances et la négociation diplomatique. Cette pensée s'articule autour de l'importance donnée au droit, à commencer par le droit des gens qui conditionne les relations entre les individus et l'État [...]. Le choix de l'équilibre, de la mesure, se retrouve aussi sur l'échiquier européen où s'élabore un système juridique original qui définit la souveraineté nationale. Maîtres chez eux et à l'intérieur de leurs frontières, les États doivent en revanche accepter une forme d'égalité dans les relations qu'ils entretiennent les uns envers les autres. La norme qui s'établit invente une première forme de droit international. Paradoxalement, cela inaugure le règne des coalitions contre le plus puissant afin d'empêcher toute hégémonie trop prononcée.

Guillaume Lasconjarias, « Guerre de Trente Ans : vers l'équilibre des puissances », *Sciences Humaines*, novembre-décembre 2018, pp. 64-67, extrait cité pp. 66-67.

<sup>1</sup> « Différend confessionnel » : conflit religieux.

<sup>2</sup> Empire : il s'agit du Saint empire romain germanique.

Document 2 :

Dessin de presse de Plantu, Une du journal *Le Monde* du 29 janvier 2003 relative à la visite des inspecteurs de l'ONU lors de la crise irakienne.

